

INFOS BRÈVES

Voilà la période des vœux terminée. Ces moments privilégiés de rencontres nous permettent de parler, d'échanger, d'écouter et de reprendre contact avec des parents, des amis, des voisins. Les événements douloureux qu'a vécu notre pays en début janvier ont vu d'importantes manifestations de recueillement face à ces drames qu'ont vécus les familles de 17 victimes de ces attentats.

A notre niveau il nous appartient d'être attentif, solidaire et tolérant. Cette tolérance doit se manifester au quotidien, nous nous devons d'accepter les différences, nous inciter à plus d'indulgence, de dialogue et de compréhension, au travail et vis à vis de notre voisinage.

La première vague neigeuse que nous avons subie le 30 janvier dernier a permis la mise en œuvre d'un dispositif de déneigement mis en place en collaboration avec les agriculteurs du village, un incident matériel a été déploré. La solution doit être apportée très prochainement. Merci aux agriculteurs.

Chacun a reçu le calendrier de collecte des déchets ménagers et a remarqué qu'à compter du 1^{er} avril, la collecte des verres au porte à porte ne sera plus effectuée.

Ces dispositions s'inscrivent dans un cadre d'économie nécessaire indispensable à l'équilibre budgétaire de la CCPS du service de collecte des déchets ménagers. Des points d'apport volontaire vont être mis en place. Vous serez informés de leurs localisations. Dans cette même politique d'économie il n'y aura plus de ramassage des encombrants.

Malgré toutes ces mesures il nous appartient de rester respectueux de notre environnement, ne le polluons pas en procédant à des dépôts sauvages aux abords du village. Tout contrevenant risque des sanctions financières et judiciaires graves.

Dans ce domaine du respect de voisinage et du cadre de vie il est rappelé que le brûlage est formellement interdit.

Comme nous l'avions annoncé, nous avons reconduit le goûter des Aînés. Cette manifestation ainsi que le cadeau qui a été remis en début d'année (calcuette) et le vin d'honneur servi à l'issue de la cérémonie des vœux ont été financés par l'économie faite sur les indemnités du Maire et de ses Adjoints.

Le 29 décembre, les services administratifs ont intégré les locaux rénovés, ce nouveau cadre devrait optimiser leur travail.

VIE SCOLAIRE

A la fin du mois de février les élèves des classes de CM 1 et CM 2 de l'école primaire partiront en vacances de neige au Reposoir.

Le 12 janvier dernier, une rencontre réunissant les parents d'élèves, la gendarmerie et des élus, traitant du problème récurrent de la circulation et de stationnement aux abords des écoles. Des questions ont été posées, des idées échangées mais aucune solution n'a été trouvée, aux dires de chacun le bon sens et le respect devraient prévaloir. Nous comptons sur votre civisme.

VIE ASSOCIATIVE

Le 7 juillet le Tour de France sera présent sur le territoire de notre commune, venant de Saint Python, les coureurs emprunteront le secteur pavé passant devant la Ferme de FONTAINE AU TERTRE et se dirigeront vers QUIEVY.

Le samedi 7 février un concours de belote est organisé par l'USV à la salle Léo Lagrange à partir de 20 heures.

Le Dimanche 22 mars concentration Cyclo touristique Salle Léo Lagrange

Le Dimanche 29 mars : Parcours du Cœur salle de la bibliothèque

LA MUNICIPALITÉ